



OCCITANIE

HÉRAULT

Montpellier, le 17/05/2024

## RESULTATS DE L'EXAMEN D'ACCES A LA PROFESSION

### DE CONDUCTEUR DE VTC

## LISTE DES CANDIDATS NON ADMIS VTC

Session du 16 mai 2024

Numéro dossiers (N° à retrouver sur la convocation ou dossier evalbox)	Note à la catégorie « Préparation et réalisation du parcours »	Note à la catégorie « sécurité, conduite, code de la route »	Note à la catégorie « Qualité de la prise en charge et de la relation client et connaissances touristiques »	Note à la catégorie « facturation »	Note globale
0000315687PA1PE1	2/3	3/10	2/5	1/2	8/20
0000334596PE1	2,5/3	4/10	3/5	0/2	9,5/20
265464	1,5/3	7/10	2/5	0/2	10,5/20
0000130762PE1	3/3	2/10	3/5	1,5/2	9,5/20
0000393201PA1	/3	/10	/5	/2	Ajourné
0000373365PE2	/3	/10	/5	/2	Ajourné
332418	/3	/10	/5	/2	Ajourné
323308	/3	/10	/5	/2	Ajourné
0000402872PE1	/3	/10	/5	/2	Ajourné
0000278094TE1PE3	/3	/10	/5	/2	Ajourné

<b>0000302177PE2</b>	/3	/10	/5	/2	<b>Ajourné</b>
<b>0000390897PE2</b>	/3	/10	/5	/2	<b>Ajourné</b>
<b>346474</b>	/3	/10	/5	/2	<b>Ajourné</b>

Les candidats admis recevront par courrier une attestation de réussite avec le relevé de note.

**Les dossiers de demande de carte professionnelle de conducteur de TAXI ou VTC devront être téléchargés sur le site internet : <https://www.demarches-simplifiees.fr>**

Les candidats non admis à l'examen de l'épreuve d'admission doivent s'inscrire sur la plateforme numérique ( [www.examentaxivtc.fr](http://www.examentaxivtc.fr) ) pour se présenter à l'examen.

Toute réclamation doit être adressée, par écrit, au président de la chambre de métiers et de l'artisanat dans les deux mois à partir de la notification de la décision contestée. Aucun duplicata de grille de notation n'est fourni.